



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 38915

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur les morts provoquées par les accidents du travail et les maladies professionnelles. En effet, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), ceux-ci entraînent chaque année la mort de plus de 2,2 millions de personnes dans le monde. Il souhaiterait connaître la place de la France dans le classement mondial.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38915

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3402

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)